

Avis voté en plénière du 28 juin 2017

Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité

Déclaration du groupe CFE-CGC

La fraternité est le lien social qui nous relie les uns aux autres. Albert Jacquart, en 1997, dans son livre Petite philosophie à l'usage des non-philosophes a écrit : « La fraternité a pour résultat de diminuer les inégalités tout en préservant ce qui est précieux dans la différence ».

Les modifications de notre société contemporaine ont entraîné un accroissement des divorces, des séparations, une individualisation croissante, des émeutes et de la délinquance.

Que penser d'internet qui tend à dispenser les êtres humains de toute communication directe ? Pour autant différentes formes d'entraide voient le jour, entre voisins, dans les familles, les quartiers, les campagnes quand des catastrophes surviennent.

Des initiatives individuelles plus discrètes tendent à rompre l'isolement social au quotidien qui touche des personnes âgées, des femmes seules en situation de pauvreté, voire des jeunes gens.

Afin d'être encore plus efficaces, ces initiatives doivent être soutenues et reconnues, et plusieurs préconisations de l'avis vont dans ce sens.

Pour la CFE-CGC, organisation syndicale de salariés qui prône la discussion, l'entreprise au sens large doit être un lieu de socialisation et d'intégration. La préconisation de l'avis sur la prise en compte de la lutte contre l'isolement social dans les systèmes du dialogue social et les pratiques managériales nous interpelle particulièrement. Il y a urgence à redonner du sens au travail et au vivre ensemble au sein de l'entreprise.

La CFF-CGC a voté en faveur de cet avis.